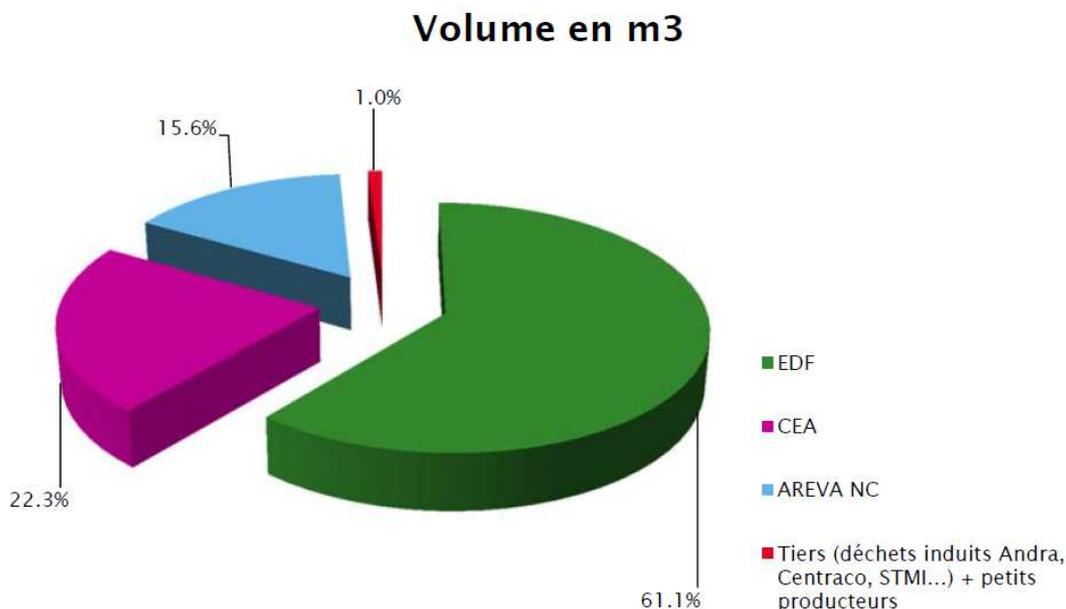


Répartition des livraisons par organisme producteur, en 2014 (en volume)



Les transports :

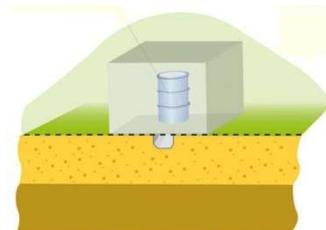
- 1 229 véhicules arrivés directement sur le Centre depuis les lieux de production
- Aucun transport par voie ferroviaire en 2014

2) Dispositions prises en matière de sûreté

L'objectif fondamental de sûreté : la protection immédiate et différée des personnes et de l'environnement.

Des dispositions techniques pour les atteindre :

- Colis
- Ouvrages de stockage
- Milieu géologique



Des relations régulières avec l'Autorité de sûreté nucléaire : 4 inspections en 2014 dont une inopinée et une réactive.

Thèmes des inspections :

- Surveillance de l'environnement avec prélèvements – du 1er avril (Cette inspection n'a donné lieu à aucun constat notable.)
- Suite à l'évènement déclaré le 19 juin 2014 – du 26 juin (Cette inspection n'a donné lieu à aucun constat notable.)

- Surveillance des prestataires – du 5 septembre
(Cette inspection n'a donné lieu à aucun constat notable.)
- Contrôles et essais périodiques – du 19 novembre
(Cette inspection n'a donné lieu à aucun constat notable.)

3) Événements en 2014



- Aucun accident, ni incident au sens de l'échelle INES n'est survenu
- 3 écarts de niveau 0

- 3 événements sans conséquence sur l'environnement, l'installation et le personnel.

3 écarts déclarés les :

- 19 Juin 2014 Chute d'un colis (coque béton) de déchets radioactifs lors de son stockage à l'intérieur d'un ouvrage
- 8 juillet 2014 Non-respect du délai d'intervention d'un agent d'astreinte
- 19 décembre 2014 Perte de l'intégrité d'une canalisation constitutive du RSGE (réseau séparatif provisoire enterré)

4) Dispositions en matière de radioprotection et de sécurité

Dose maximale enregistrée pour un agent, en dosimétrie active : 1,26 mSv.

Rappel : 1,20 en 2013 - 1,13 en 2012 - 1,33 en 2011 - 1,29 en 2010
(Poste correspondant : manutention et conduite de pont)

Dose collective en 2014 : 14,10 Homme.mSv.

Rappel : 14,94 en 2013 - 13,13 en 2012 - 15,17 en 2011 - 16,15 en 2010

La dose maximale individuelle et la dosimétrie sont stables.

4 accidents du travail avec arrêt (entreprises extérieures) totalisant 67 jours d'arrêt :

- 3 cas liés à des chutes de plain-pied
- et 1 cas lié à une manutention manuelle

Rappel : 2 en 2013 - 1 en 2012 - 3 en 2011 - 6 en 2010

Les indicateurs sont de 12,99 pour le taux de fréquence et 0,22 pour le taux de gravité. Les chiffres restent bien en-dessous des moyennes nationales pour le secteur de la métallurgie (TF : 20,5 et TG : 1)

Taux de fréquence (TF) = (nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000

Taux de gravité (TG) = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

Des résultats en deçà des statistiques nationales annuelles d'accidentologie publiées par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité).

Exercice Émile : mise en œuvre du plan d'urgence interne

Suite à une collision, sur site, entre un véhicule utilitaire et un camion de transport de colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte, le chauffeur du premier véhicule est bloqué dans sa cabine.

Des colis de déchets tombés sur le sol sont endommagés. En voulant porter secours à la personne bloquée dans l'utilitaire, le chauffeur du camion enjambe les déchets qui contaminent légèrement sa tenue.

Prise en charge par les secours internes. Contrôles radiologiques. Mise en place d'un périmètre de sécurité. Appel des secours extérieurs. Arrêt de toutes les opérations d'exploitation à proximité du lieu de l'accident...



5) La surveillance de l'environnement et des rejets : le suivi radiologique de l'environnement et des rejets

Surveillance des effluents du Centre

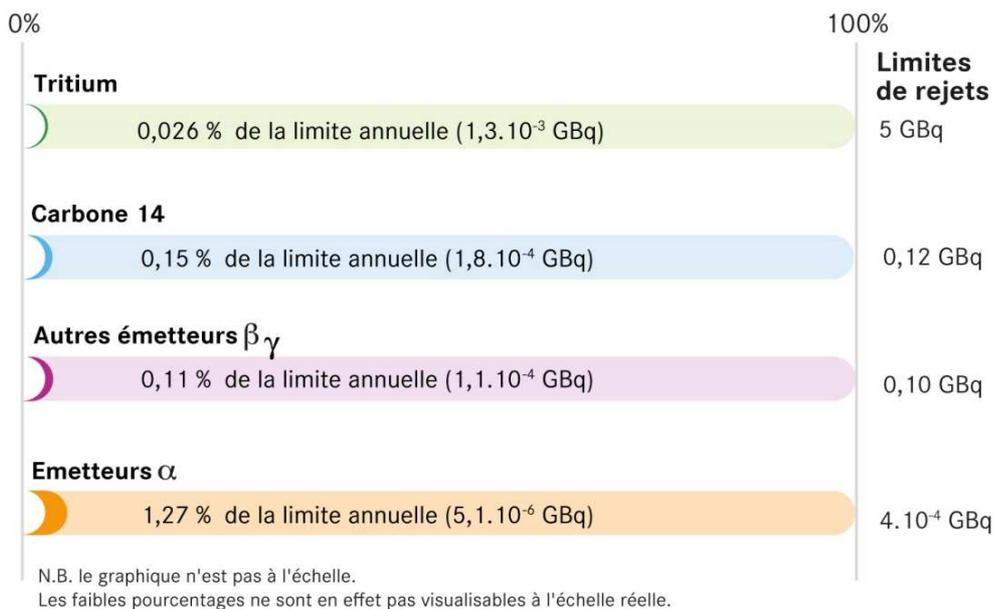
- Les effluents liquides (effluents A, eaux usées, eaux de ruissellement, bassin d'orage)
- Les effluents gazeux (air extrait à la cheminée de l'ACD)

Surveillance de l'environnement

- l'air et les eaux de pluie
- les ruisseaux
- les eaux souterraines (nappe)
- le rayonnement gamma ambiant
- les écosystèmes terrestres (sols, végétaux, chaîne alimentaire)
- les écosystèmes aquatiques (poissons, végétaux)

⇒ En 2014, environ 12 275 mesures pour environ 2 000 prélèvements dévolus au suivi de l'environnement (environnement et rejet).

REJETS LIQUIDES



Part des limites annuelles relatives aux rejets liquides (effluents A) en 2014

Les rejets liquides en 2014 :

- Respect des limites de rejet définies par l'arrêté de rejet
- Pour le carbone 14, les émetteurs α et β/γ , une forte part de l'activité annuelle est liée aux seuils de décision des appareils de mesure : de 83 à 100% suivant les catégories de radionucléides
- Pour le tritium, 89 % de l'activité annuelle est liée à des mesures significatives

REJETS GAZEUX



Part des limites annuelles relatives aux rejets gazeux en sortie de cheminée en 2014

Les rejets gazeux en 2014 à l'ACD:

- Respect des limites de rejet définies par l'arrêté de rejet
- Pour le carbone 14, les iodes, les émetteurs α et les autres émetteurs β/γ , une forte part de l'activité annuelle est liée aux seuils de décision des appareils de mesure : de 92 à 100% suivant les catégories de radionucléides
- Pour le tritium, 87 % de l'activité annuelle est liée à des mesures significatives

Impact dosimétrique des rejets liquides et gazeux du Centre sur le groupe de référence* en 2014
- **0,000 001 mSv/an**
Soit très inférieur à la dose admise pour le public**

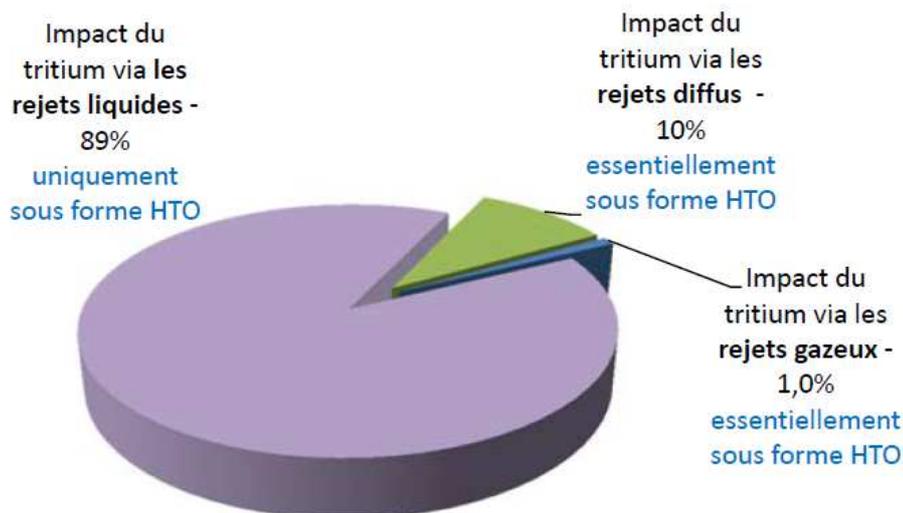
*Groupe de référence : population adulte localisée le long des Noues d'Amance au niveau du CD 24.

**Dose efficace admise pour le public : 1 mSv/an, toutes voies d'exposition confondues hors composante naturelle.

Impact dosimétrique des rejets en tritium sur la population (groupe de référence)

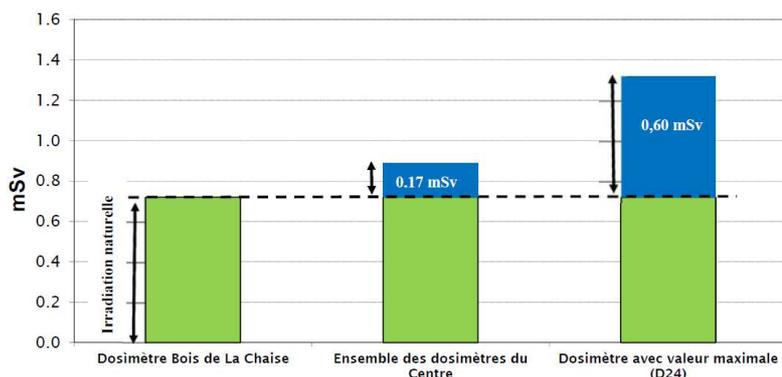
En 2014, la part des rejets en tritium dans l'impact dosimétrique des rejets liquides et gazeux sur le groupe de référence est ~0,2%

Rappel : Impact dosimétrique des rejets liquides et gazeux en 2014 : ~0,000 001 mSv



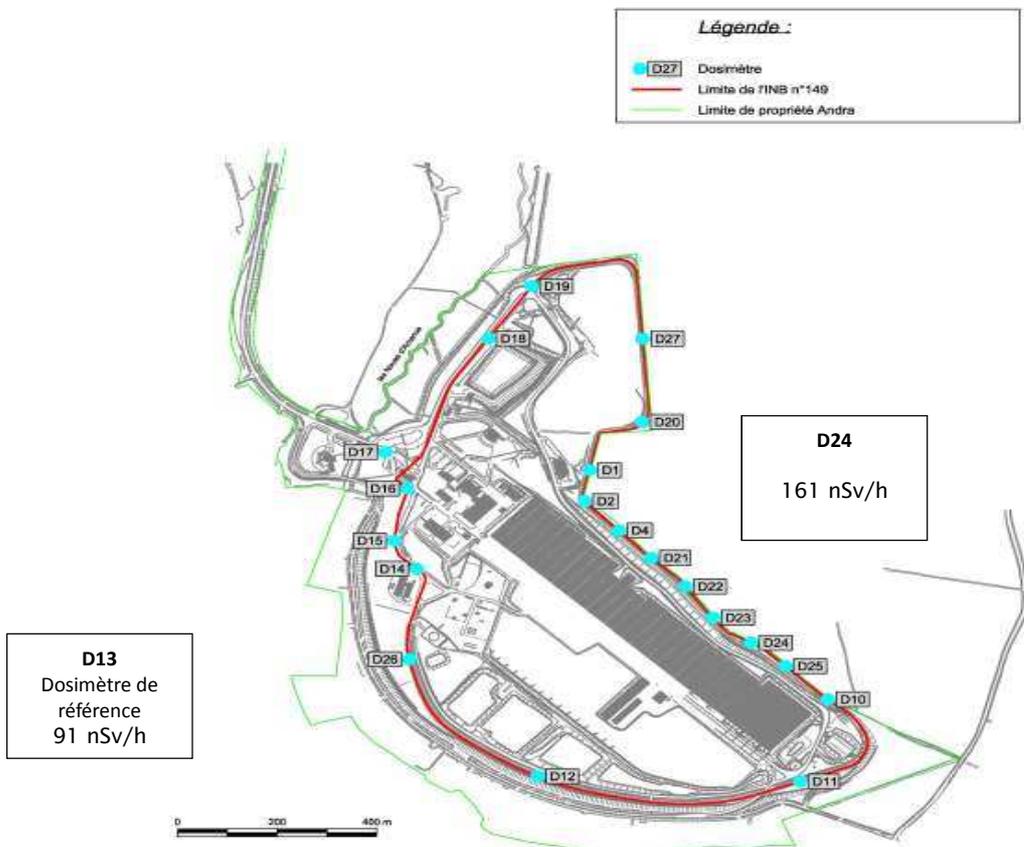
Origine de la « dose tritium »

Exposition externe annuelle en clôture du Centre
Limite pour le public : 1mSv/an hors composante naturelle



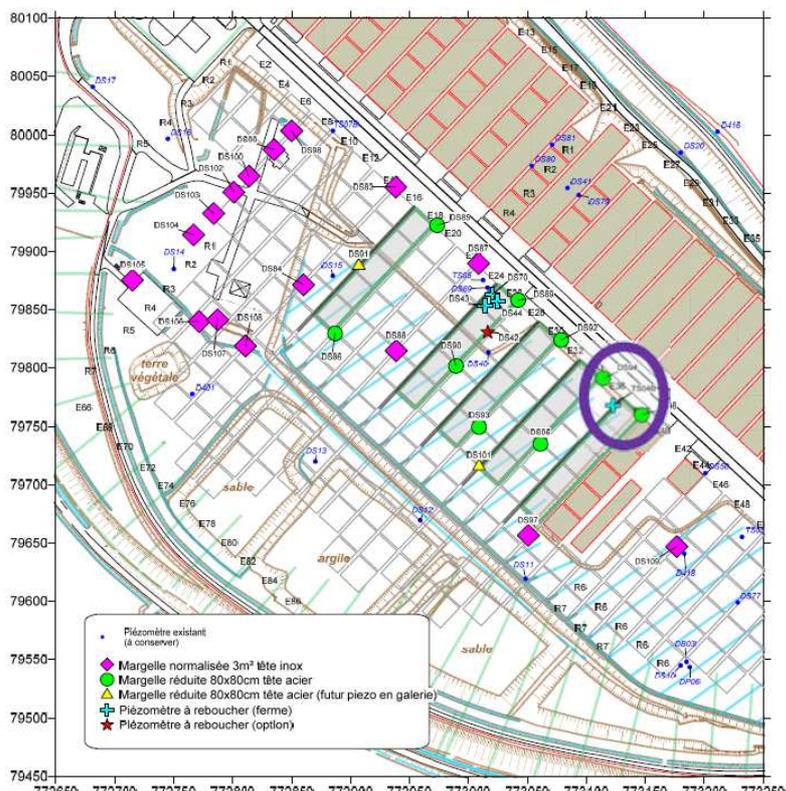
Hypothèse :
Exposition d'une personne présente 24h/24h à la clôture du Centre.

Débit équivalent de dose moyen annuel (en nSv/h)



Évolution du réseau piézométrique (tranche 9)

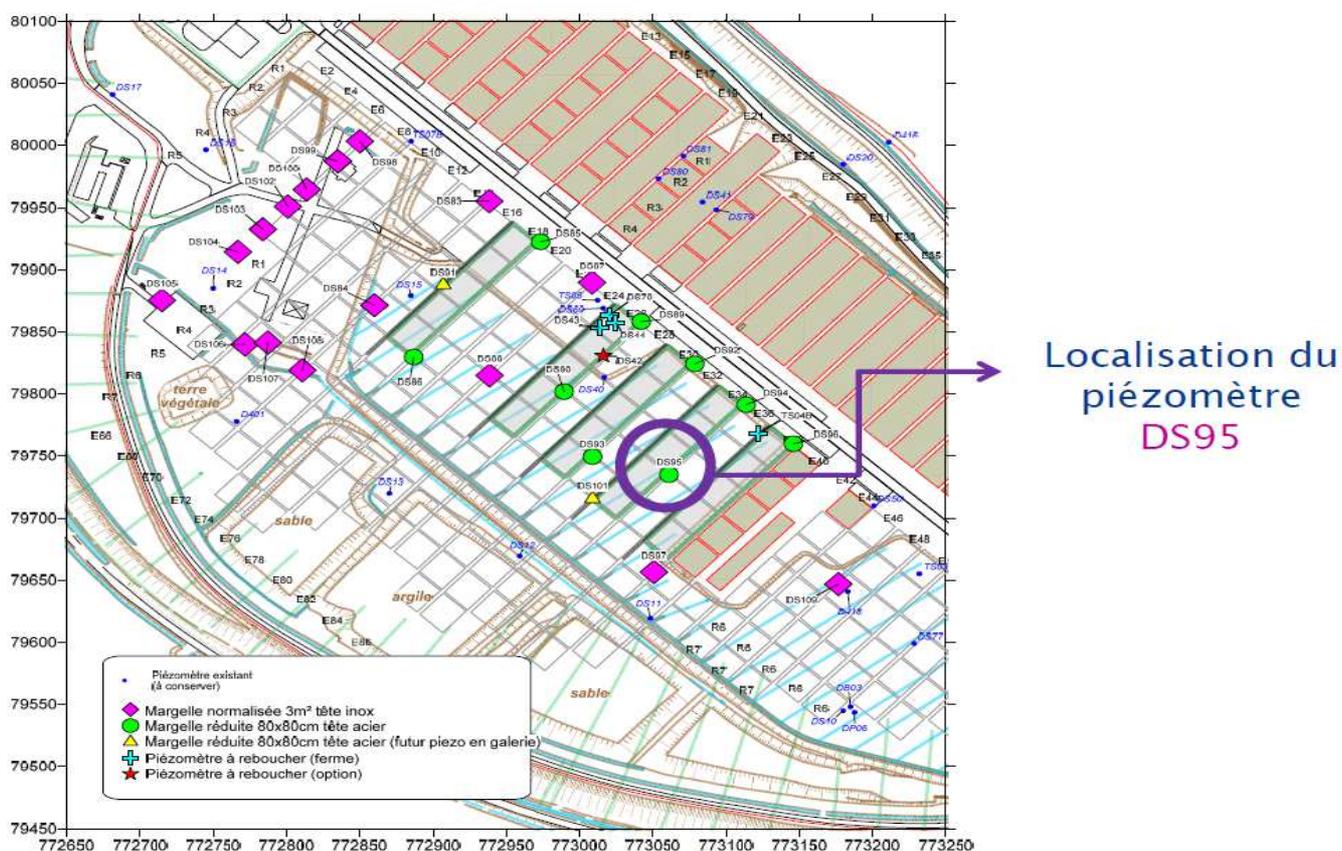
- Achèvement de l'implantation de 26 piézomètres supplémentaires
- rebouchage de 4 piézomètres, dont le piézomètre TS04 réglementaire (surveillance radiologique et physico-chimiques), remplacé
- Caractérisation radiologique des eaux souterraines au droit des piézomètres nouvellement créés



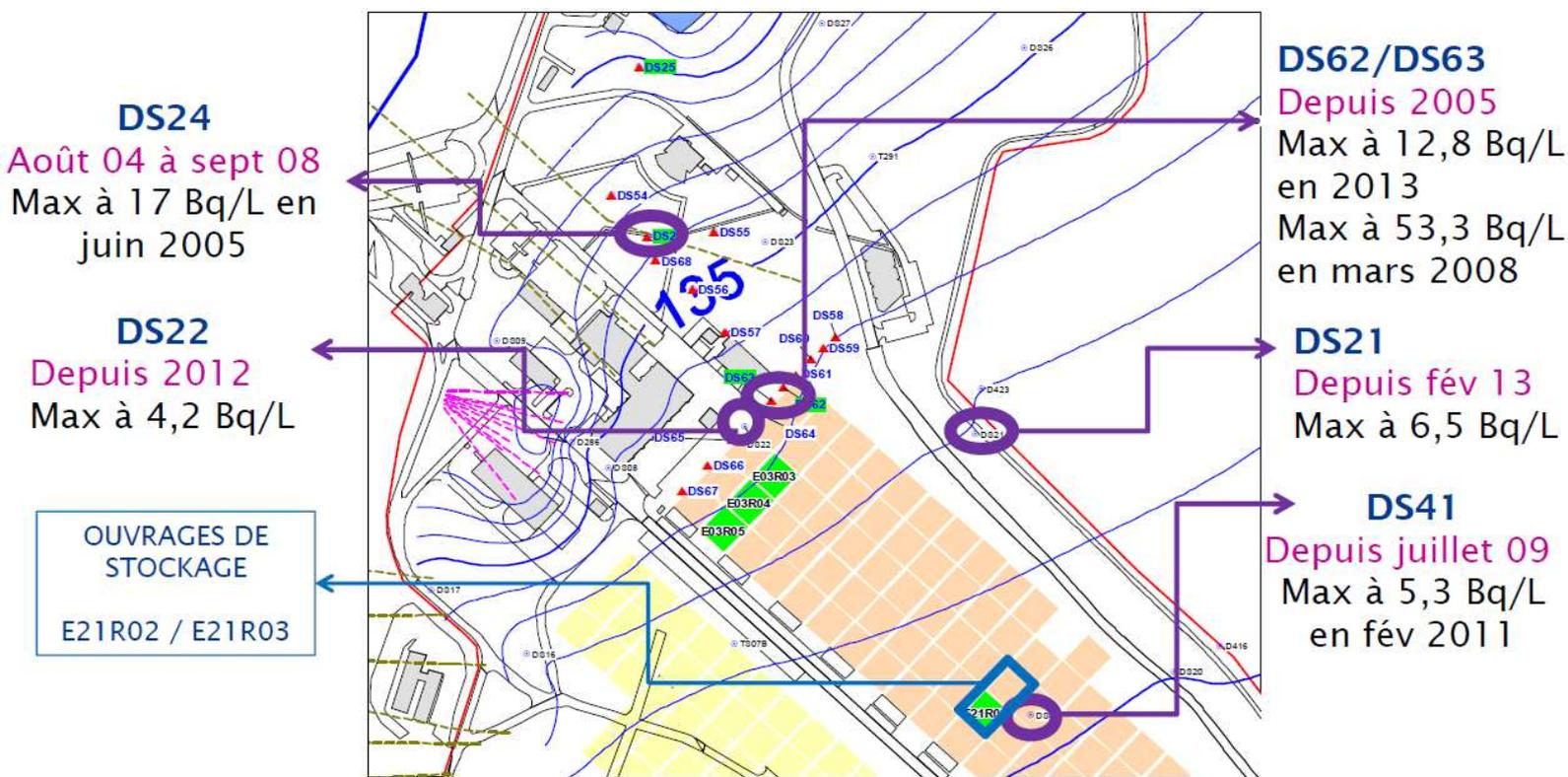
Trace de tritium au droit du forage DS95 (variant du seuil de décision à 10,8 Bq/L)

- Pas de présence d'autres radionucléides d'origine artificielle
- Pas de présence de tritium détectée dans les piézomètres, situés à proximité du DS95 (DS92 à DS96 et DS89)
- Piézomètre réglementaire DS40, localisé en aval direct des écoulements du DS95, et dont la fréquence de surveillance est mensuelle depuis 1998, n'a jamais présenté de trace de tritium
- Piézomètre localisé en aval hydraulique de la plate-forme de stockage constituée actuellement des lignes d'ouvrages E40, E42 et E44
- Instauration d'une surveillance bimensuelle pour suivi de l'évolution DI/

Évolution du réseau piézométrique



Détection de tritium dans les eaux souterraines (rappel)



Le suivi chimique des effluents liquides : Respect des limites de rejet autorisées pour les eaux du bassin d'orage et les eaux de la station d'épuration.

Le suivi chimique de l'environnement :

- Bon état chimique des ruisseaux (Directive Cadre Eau) : pas de dépassement des Normes de Qualité Environnementale pour les métaux dissous mesurés
- Bon état chimique des eaux souterraines (Directive Cadre Eau) : pas de dépassement des normes de Qualité Environnementale, à l'exception de nitrates au piézomètre DS34 (point de surveillance en amont de la plate-forme de stockage) ; la valeur observée reste très proche de la NQE (51,0+/-2,5 mg/L pour une NQE de 50mg/L)

6) La gestion des déchets

La gestion des déchets produits par la Centre s'appuie sur un « Zonage déchets » :

- **Zones à déchet conventionnels** : 2 410,5 m³ de déchets conventionnels produits en 2014 dont environ 95% des déchets ont été valorisés
- **Zones à déchets nucléaires** : 48,4 m³ de déchets nucléaires produits en 2014

7) Actions en matière de transparence et d'information

Visites du centre :

- 1 735 visiteurs en 2014 (grand public, étudiants, étrangers, journalistes, élus, industriels du nucléaire, membres d'associations...).

Opérations de communication :

- Participation à la journée mondiale des zones humides, au festival des sciences et techniques de Nogent-sur-Seine, à la Semaine du développement durable, à la fête de la Nature et à la fête de la Science
- Conférences, animations pour les scolaires.

Parrainages locaux (une trentaine de projets soutenus en 2014) :

- Exemples : Concours 2014 de la création et de la reprise d'entreprise dans l'Aube, l'acquisition de tablettes numériques scientifiques pour les écoles auboises, marathon du Lac du Der, les rencontres napoléoniennes à Brienne-le-Château, Exposition « Graines d'artistes », Fêtes locales, ...

8) Les projets en cours

Tranche 9 (25 ouvrages) :

- Travaux de mise en place des galeries souterraines de surveillance sous les lignes d'ouvrages
- Construction des ouvrages de stockage, début 2015,
- Stockage des premiers colis de déchets, printemps 2016.

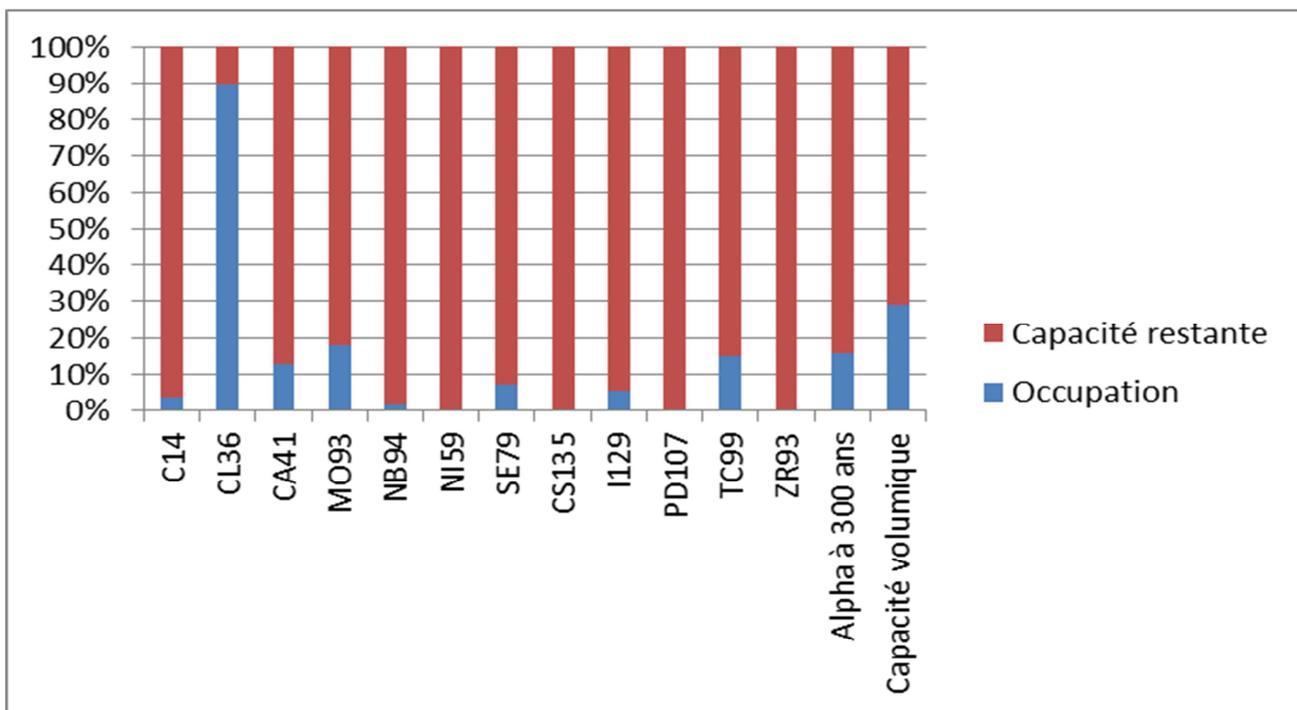
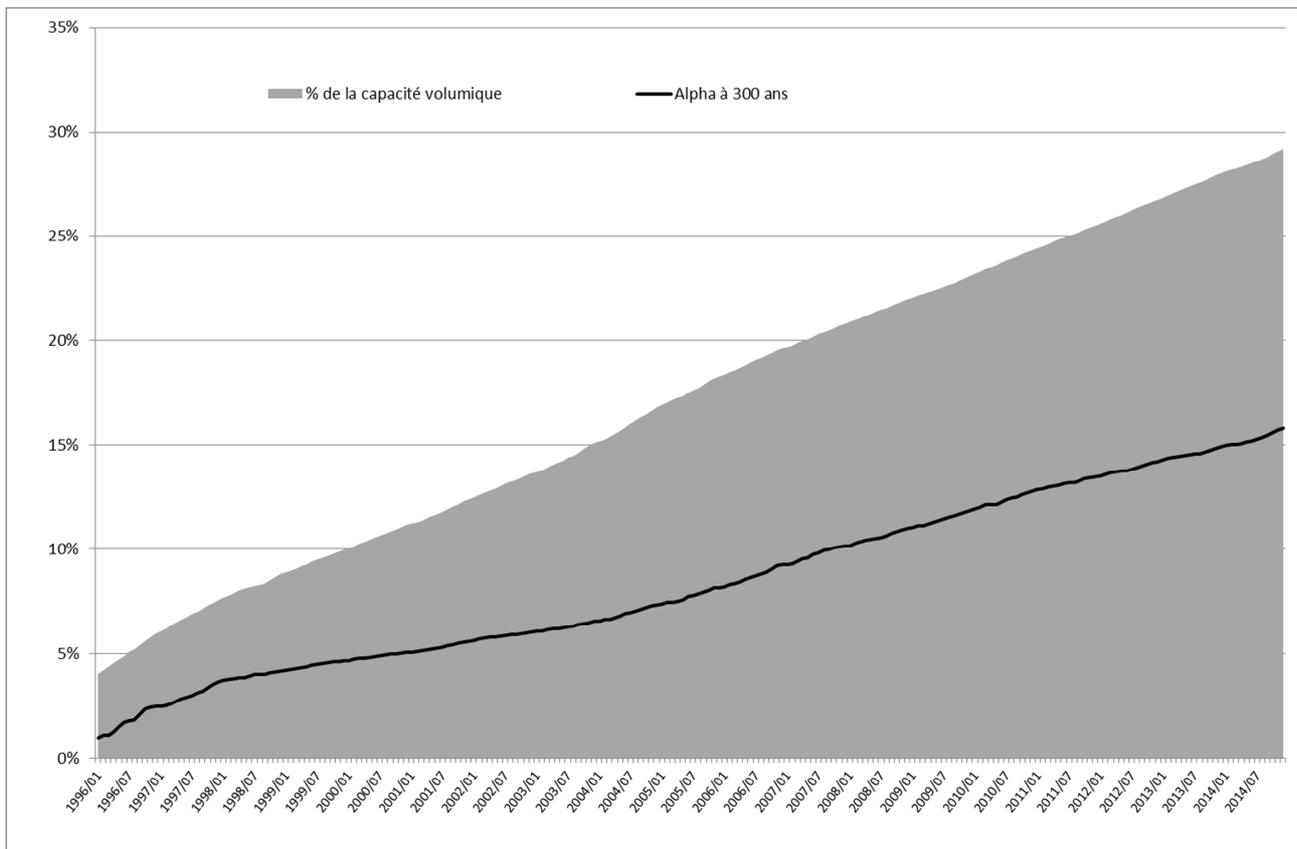
Atelier contrôle colis (extension de l'atelier conditionnement des déchets) :

- Principaux travaux de génie civil terminés
- Plusieurs lots de second œuvre en cours de réalisation ; les lots des procédés industriels suivront
- A noter la forte présence d'entreprises auboises sur la réalisation de ce chantier (génie civil, électricité, petit mécanique et serrurerie...)
- Début d'activité, 1er semestre 2016, sous réserve de l'autorisation de mise en exploitation de l'ASN.

9) Compléments

Les radionucléides à vie longue

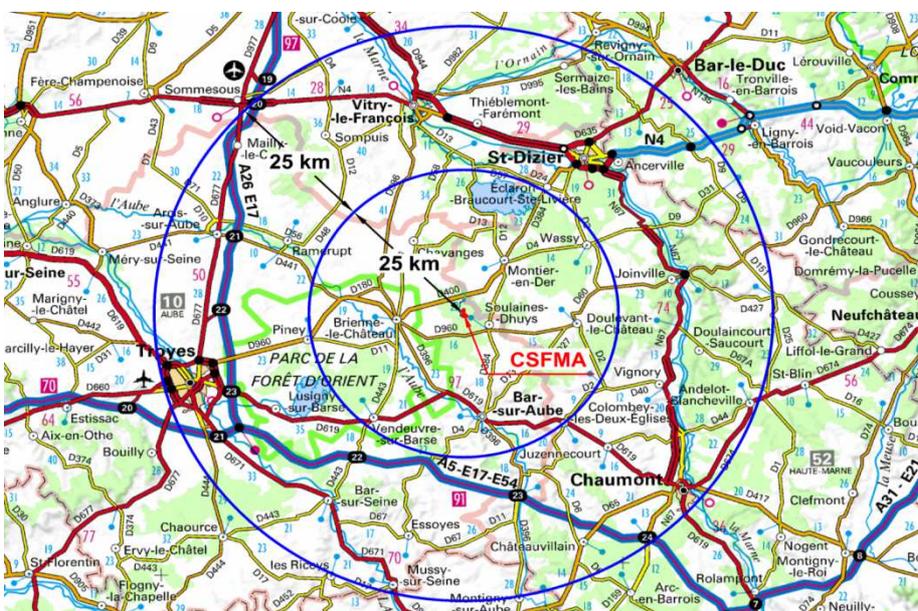
Volume et activité alpha 300 ans stockés en m³



Chlore 36 : 89,81 % à fin 2014 - 89,69 % à fin 2013

Quelques données socio-économiques

- *Fiscalité directe locale* : 8,45 M€
 - Taxe foncière : 2,6 M€
 - Contribution économique territoriale : 2,55 M€
 - Taxe de stockage : 3,3 M€
- *Masse salariale du personnel Andra* : 4,5 M€
- *Montant des règlements aux entreprises locales (10-52-55)* : 3,1 M€ (HT)
- *Montant de la taxe d'apprentissage versée aux établissements de la région* : 17,6 k€
 - 8 stagiaires (durée de stage > 3 mois).
 - 4 contrats d'apprentissage ou professionnalisation à l'année.
- *Coût de fonctionnement du CSA* : 40 M€



85 agents Andra :

- 47 résidents dans un rayon de 25 km autour du centre
- 34 résidents à plus de 25 km mais à moins de 50 km du centre,
- 4 résidents à plus de 50 km du centre.

III. Approbation du rapport d'activités 2014

M. Bernard MATHIEU, Président de la Commission Communication, présente les différentes activités de la CLI pour l'exercice 2014.

M. Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement et Trésorier, présente les comptes 2014.

Le Vice-Président présente le rapport moral 2014.

BILAN FINANCIER 2014

Recettes	30 910 €
-----------------	-----------------

Subvention ASN	14 087 €
Subvention CCS	6 000 €
Subventions CG10	10 000 €
Produits financiers	823 €

RESULTAT DE L'ANNEE 2014	21 511 €
---------------------------------	-----------------

SOLDE EN CAISSE au 1er Janvier 2015	94 193 €
--	-----------------

Dépenses	9 399 €
-----------------	----------------

Fournitures administratives	211 €
Mise à disposition par la CCS	6 500 €
Locations mobilières	33 €
Maintenance	119 €
Honoraires	1 080 €
Déplacements	315 €
Réception	915 €
Frais postaux	169 €
Services bancaires	57 €

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport d'activités 2014 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée, après avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le rapport d'activités 2014,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

IV. Voyage d'étude à Brennilis

Le Vice-Président rappelle que du 28 au 30 Avril 2015, 19 membres de la CLI ont participé au voyage d'étude à Brennilis.

Il avait pour but d'appréhender :

- Une installation : la centrale nucléaire de Brennilis en démantèlement
- Un territoire : le Parc Naturel Régional d'Armorique
- Des Hommes : les élus locaux

V. Questions diverses

1) Visite du CSA

Le Vice-Président informe l'Assemblée que lors de la Commission Environnement du 16 septembre 2015 il a été mis en évidence qu'au moins deux membres de cette commission n'avaient jamais visité

le Centre de Stockage de l'Aube. Le Vice-Président propose d'organiser une visite pour l'ensemble de la Commission Locale d'Information.

L'Assemblée, après avoir délibérée,

APPROUVE à l'unanimité cette proposition.

2) Réunions d'information CLI/ANDRA

Le Président de la Commission Communication a proposé au Bureau et au Conseil d'Administration de la CLI du 18 septembre 2015 que sa commission réfléchisse à la mise en place de rendez-vous réguliers avec l'ANDRA afin de :

- Se tenir au plus près de l'actualité du CSA
- Faciliter son travail d'information auprès des habitants.

Le Vice-Président rappelle à l'Assemblée que le Bureau et le Conseil d'Administration ont approuvé la proposition. Le Vice-Président propose à l'Assemblée de mandater le Président de la Commission Communication en ce sens.

L'Assemblée, après avoir délibérée,

APPROUVE à l'unanimité la proposition,

MANDATE le Président de la Commission Communication en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le, 12 octobre 2015
Le Vice-Président de CLI de Soulaines,
Ph. DALLEMAGNE